



• **BIO 63** •

Les Agriculteurs **BIO** du Puy-de-Dôme

Dossier d'inscription 2019 - Foire Bio Nature en Combrailles de St-Gervais-d'Auvergne

Objet : Foire Bio Nature en Combrailles 2018

Madame, Monsieur,

Après une 18ème édition très réussie, Bio 63, association de développement de l'agriculture biologique du Puy de Dôme, est heureuse de vous annoncer la tenue de la 19ème foire Bio Nature en Combrailles.

Cette édition aura lieu le **dimanche 29 septembre 2019** de 9h30 à 18h00, à Saint-Gervais-d'Auvergne à la Halle Cœur de Combrailles.

Le Tarif de location de l'emplacement d'un stand est de **11,00 € le mètre linéaire**. Une caution de 50,00 € (obligatoire et **restituée le jour J**) est par ailleurs demandée en gage de venue à la foire.

Je me permets également d'attirer votre attention sur les documents à renvoyer attestant les certifications AB.

Vous trouverez ci-joint un dossier d'inscription à renvoyer complet **avant le 29 mai 2019** à :

Bio 63
A l'attention d'Aurélie Crevel
11 Allée Pierre de Fermat – 63170 Aubière

Renseignements : Aurélie Crevel – 04 73 44 45 28 – 07 89 41 88 75 – aurelie.bio63@aurabio.org

Dans l'attente d'un prochain contact,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Dominique OUVRARD
Président de Bio 63



1. Inscriptions

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Pour être traités, les dossiers d'inscriptions doivent parvenir à Bio 63 dûment complétés avec les documents demandés.

2. Sélection

La Foire « Bio Nature en Combrailles » a pour objectif de promouvoir le bio dans un cadre général et notamment les producteurs, le comité de suivi de la foire statue, au cas par cas, sur les admissions et les refus selon les catégories professionnelles représentées.

3. Produits exposés

L'exposant agriculteur ou artisan s'engage à ne présenter que des produits issus de sa propre production et conformes aux normes bio en vigueur. Bio 63 se réserve le droit de faire retirer du stand tout produit non conforme aux engagements de l'exposant.

4. Stands – Emplacements

Les emplacements sont mis à disposition le dimanche 29 septembre 2019 à partir de 7h00 à la Halle Coeur de Combrailles, située rue de l'égalité, à Saint-Gervais-d'Auvergne (l'accès sera fléché). L'aménagement doit être terminé à 9h00. Les stands non occupés à partir de cette heure seront réaffectés, sans que l'exposant non installé puisse réclamer le remboursement des sommes qu'il aura versées, sauf cas de force majeure (fournir attestation ou certificat). Les véhicules ne pourront pas rester derrière le stand pendant la foire. Un parking est à disposition des exposants derrière la Halle.

5. Assurance

Bio 63 dégage toute responsabilité en cas de vol ou détérioration, à ce titre il appartient aux exposants de souscrire une responsabilité civile et d'en **fournir une copie au dossier d'inscription.**

6. Annulation

Si pour quelque raison que ce soit, la foire devait être annulée les exposants seront intégralement remboursés. Aucune indemnité ne pourra être réclamée.

De leur côté, les exposants qui annuleraient avant le 31 août 2019 seraient totalement remboursés (emplacement et caution). Après cette date, le chèque de caution sera systématiquement encaissé en cas d'annulation ou d'absence le jour de la manifestation (sauf cas de force majeure justifié). Le chèque d'emplacement sera quant à lui restitué.

7. Documents à joindre au dossier d'inscription

ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Agriculteurs, Producteurs Agriculture Biologique : **Certification AB** de **TOUS** les produits exposés

Artisans alimentaires : Carte de la Chambre des métiers et certifications AB

Artisans non alimentaires : Carte de la Chambre des métiers

Associations : Statuts de l'association

Entreprises : Extraits Kbis, **Certifications AB** ET licence 2019.

Pour tous : attestation d'assurance responsabilité civile à jour pour le 29 septembre 2019.

Dossier de d'inscription à la Foire « Bio Nature en Combrailles » 2019



• BIO 63 •

Les Agriculteurs BIO du Puy-de-Dôme

INFORMATIONS GENERALES

Nom:.....Prénom :.....

Raison Sociale :

Adresse :.....

Site internet :Page Facebook :

Téléphone :.....Mobile :

Email :.....

PRODUITS PROPOSÉS (liste précise, à détailler au dos ou via un document joint si nécessaire):.....

.....

LOCATION D'EMPLACEMENT D'EXPOSITION : 11,00€ le mètre linéaire

Nombre de mètres linéaires souhaités (7m linéaires maximum) :

Il vous faut prévoir vos tables et chaises.

Prise de courant obligatoire (viandes, laitages, Carte Bancaire...) OUI NON

NB: le plan de la foire tiendra compte prioritairement des accès nécessaires à l'électricité pour certains exposants

Proposez-vous une animation sur votre stand ? si oui, combien de mètre linaires faut-il ?

.....

PAIEMENT : ATTENTION : Les 2 chèques doivent être libellés à l'ordre de l'association Bio 63

Je joins un chèque de x 11,00 € libellé à l'ordre de Bio 63 correspondant au montant de la location de l'emplacement du stand

Je joins un chèque de caution de 50,00 €, libellé à l'ordre de Bio 63 en gage de présence à Bio Nature en Combrailles » = RENDU le JOUR J

J'ai pris connaissance du règlement intérieur

Je joins tous les documents nécessaires à l'inscription à « Bio Nature en Combrailles » (voir règlement intérieur)

Date

Signature